

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le deux avril deux mille vingt-quatre, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Adrien Carret, Alain Arnaud, Xavier Collonge, Mirabelle Rousset-Charensol, Ludovic Batteur, Maryline Trichard, Damien Lamboley

Excusée : Geneviève Foley

Laurence Renoux a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 mars 2024

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Rapporteur : Myriam Perrin, adjointe aux affaires scolaires

Affaires scolaires

1. Conseil d'école du 28 mars 2024

Les points abordés lors de la réunion sont :

- 134 élèves à la rentrée
- ouverture de la 6^{ème} classe : l'équipement de la salle sera fait avec le matériel déjà présent
- l'ensemble des exercices de sécurité (incendie, attentat, confinement) ont été effectués
- mise en place d'un nouveau PAI en raison d'une allergie aux piqûres de guêpes. Le médecin scolaire a effectué une formation à l'ensemble des intervenants.
- Un élève s'est coincé le genou sur la structure à l'école maternelle : la vérification du jeu effectué en février 2024 n'a fait l'objet d'aucune remarque. Cet incident reste un cas isolé.
- demande pour l'installation d'un préau pour l'attente des enfants : une avancée est prévue devant la cantine dans le cadre des travaux d'extension.
- chute d'une personne dans les escaliers devant l'école : le balisage du cheminement PMR ou la mise en place de bandes réfléchissantes est à étudier.

2. Restaurant scolaire

Le plan de maîtrise sanitaire du restaurant scolaire nécessite une mise à jour. Deux devis ont été réalisés :

- CALITEO : 780 €

- Qualtec : 3 000 €

Le conseil municipal valide la proposition de CALITEO.

Divers

1. Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Le planning des permanences pour la tenue du bureau de vote est établi.

II. FINANCES

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Tennis Club Blacéen

Monsieur Le maire présente le dossier de demande de subvention déposé en mairie par le Tennis Club Blacéen suite au résultat déficitaire de la saison 2022-2023 à hauteur de 2 114 €. Le club compte 117 licenciés dont 11 habitent sur notre commune soit 9.50 %.

Mr Le Maire précise qu'il est préférable que les clubs sportifs trouvent un équilibre avec les cotisations de leurs adhérents et que la commune n'est pas en mesure d'accéder aux différentes demandes des associations sportives.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal, **décide** de refuser l'octroi d'une subvention au Tennis Club Blacéen.

III. BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Alain Arnaud, adjoint aux bâtiments

1. Informations diverses

- Ecole : la finalisation de l'installation de la climatisation sera effectuée pendant les vacances d'avril.
- Eglise : l'entreprise CHANU de Belleville nous a fait une proposition à 9 398.56 € pour la reprise de la corniche. N'ayant pas d'autres prestataires, le conseil valide ce devis.
- Salle des fêtes : le produit antidérapant a été appliqué sur la première partie de la salle. Les résultats sont satisfaisants. L'information sera faite dans le règlement intérieur et par affichage.

Rapporteur : Laurence Renoux, adjointe à la communication et au tourisme

2. Mairie

La façade aux abords de l'escalier d'accès de la mairie présente de nombreuses traces. Laurence Renoux propose d'installer des panneaux en bois au-dessus du massif. La commission va travailler sur le projet et fera une proposition.

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

3. Extension de l'école Bernard Pivot

Sur les conseils de l'ordre des architectes, un courrier a été adressé à Studio Pyc en date du 14 mars 2024 pour l'informer que le projet lui a été présenté à titre consultatif et que, étant donné nos contraintes de temps, nous demandons à l'équipe de maîtrise d'œuvre de déposer le permis de construire pour avancer sur ce projet. En réponse, il nous signifie à nouveau son désaccord sur ce projet.

Nous avons échangé avec l'architecte des Bâtiments de France qui est favorable au projet présenté avec quelques petites modifications : fenêtres verticales sur le restaurant scolaire comme sur le bâtiment existant, harmonisation de la façade avec la surélévation, habillage en pierre sur l'ensemble de la façade de l'entrée.

Les propositions pour l'installation d'un bâtiment provisoire en septembre sont présentées. Des précisions sont nécessaires pour trancher.

IV. ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

Voirie

1. Aménagement du Bourg

Suite au rendez-vous de négociation, l'entreprise EIFFAGE a été retenue avec une proposition à 413 700.55 €. La réunion de lancement est prévue le mercredi 10 avril à 11h. Les travaux débuteront mi-mai sur la partie haute. La zone entre l'Echanson et l'école sera faite pendant les vacances d'été.

La fin des travaux sur le réseau d'eau de la route de la Cime est prévue dans 2 semaines.

Urbanisme

1. Déclarations préalables

DP0692572300042 – 244 rue Claude Braille – AB 65 – BALMET Jérôme

*Changement des menuiseries – **Dossier soumis à l'accord de l'ABF***

DP0692572400003 – 1210 rue de Montanay – AN 292 – PLAGNAL Jérôme

*Aménagement bâtiment existant - **Le conseil émet un avis favorable***

DP0692572400007 – 33 chemin de Geingeat – AD 67 – DARBON Vincent / VERMOREL Violène

*Panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable***

DP0692572400008 – 139 impasse du Clos – AB 347 – DE VERMONT Yannick et Sandrine

*Panneaux photovoltaïques - **Dossier soumis à l'accord de l'ABF***

DP0692572400009 – 1067 rue de la Madone – AL 528 – WILBERT Véronique

*Panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable***

2. CERTIFICATS D'URBANISME

CU0692572400007 – Gunthey – AC 130 et 356

3. PLUIh

Dans le cadre de l'élaboration du PLUIh, le service des Bâtiments de France est venu présenter le périmètre ABF projeté qui est réduit à la zone de co-visibilité et sur lequel un avis conforme sera nécessaire pour obtenir une autorisation d'urbanisme. Le conseil municipal propose d'intégrer l'ensemble de la route de la Cime jusqu'à la rue de Fromental afin d'avoir une cohérence sur l'ensemble de cette voie.

Environnement

Rapporteur : Laurence Renoux, adjointe à la communication et au tourisme

1. Journée de l'environnement

Elle aura lieu le samedi 6 avril. Le rendez-vous est fixé à 8h30 en mairie.

V. SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

1. SMIECB

Jean-Claude Desbat présente le compte-rendu du conseil syndical du 13 février 2024 :

- présentation du plan avec la zone des champs captant, le périmètre rapproché avec interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires et le périmètre élargi. Une démarche a été effectuée auprès du sous-préfet pour stopper un projet de gravière sur ce secteur.
- projet de création d'un 6^{ème} puits pour un coût de 1.5 millions d'euros. Une déclaration d'utilité publique est en cours pour l'acquisition du terrain.
- Etude sur la possibilité d'interconnexion avec les réseaux à proximité (Villefranche, Belleville).
- devenir du syndicat : la compétence eau est transférée aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2026 sauf accord pour maintenir le syndicat. Une rencontre sera donc organisée avec les maires pour connaître leur position.

2. CAVBS

Jean-Charles Perrin présente le compte-rendu du conseil communautaire du 24 janvier 2024.

Jean-Claude Desbat fait le compte-rendu de la commission voirie :

- Budget investissement pour cette année 1 millions d'euros + 380 000 € de restes à réaliser. L'entreprise THIVENT est titulaire du marché.
- 210 kms de voirie dont 23 sur notre commune
- le budget pour l'entretien des voiries est passé de 90 000 € à 200 000 € pour le fauchage et le curage des fossés. L'entreprise BARBOLAT a été retenue pour le fauchage avec deux passages (fin mai et septembre).
- La CAVBS ayant la compétence voirie, les permissions de voirie doivent être délivrées par le président et doivent être transmises un mois avant.
- 2025/2026 : aménagement de la voirie de la Valla

3. Syndicat mixte des Rivières du Beaujolais

Le compte-rendu du comité de pilotage du 15 janvier 2024 est présenté.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- Dans le cadre du plan vélo proposé par la CAVBS, une borne de réparation et d'entretien sera installée sur les zébras sur le parking des Beaujolais-Villages.
- Défilé du 8 mai : la commission animation du CMJ va prendre contact avec les aînés du village pour recueillir leur témoignage et les lire lors de la cérémonie. Une demande sera faite pour jouer la Marseillaise à la trompette.
- L'accès à l'aire de jeux d'enfants n'est pas possible pour les poussettes doubles. Deux solutions sont envisagées : agrandissement du passage actuel ou création d'un portillon.
- Dans le cadre d'une promotion, la société ALTRAD propose une tyrolienne pour un coût de 10 000 € comprenant l'équipement et la pose. Un complément sera demandé avec l'intégration d'un parcours santé.
- La commune d'Arnas propose une rencontre inter-CMJ le samedi 1^{er} juin de 9h30 à 14h. Un sondage sera adressé aux jeunes conseillers pour savoir s'ils seraient intéressés.
- Prochain conseil municipal : 14 mai 2024 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 30.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

Laurence Renoux,
Secrétaire de séance